

La femme française devant ses droits nouveaux : [1ère partie]

Autor(en): **Noger, Mary**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 693

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux 1.943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

6 mois 3.50

ETRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Dans la question dite
féminine, il ne s'agit pas
seulement, il ne s'est ja-
mais agi seulement de la
femme, mais en même
temps et au même degré
de l'homme.

Président T. MASARYK.

La présidente de l'Alliance



Cliché Mouvement Féministe

Mme Ad. JEANNET-NICOLET (Lausanne).

L'«Idée» marche-t-elle en Suisse?...

Petit tour d'horizon de la quinzaine

A Zurich, selon la nouvelle donnée par notre confrère, le *Schweizer Frauenblatt*, l'initiative en faveur du suffrage féminin lancée par le Parti du Travail qu'annonçait notre précédent numéro, aurait été déclarée irrecevable, les listes contenant les signatures ne portant pas, conformément à la loi, l'exposé des motifs cause de l'initiative. Voilà qui va donner plus d'intérêt à la proposition gouvernementale de reconnaître aux femmes un vote limité, proposition dont nous parlions dans notre précédent numéro. Du pain sur la planche en tous cas pour les suffragistes.

Et le canton d'Argovie vient se joindre à la liste des cantons suffragistes, nous écrivait-on, mais sans que nous puissions apporter aujourd'hui plus de détails sur la nouvelle motion annoncée. En revanche, nous avons été renseignés sur le dépôt dans le demicanton de Bâle-Campagne d'une motion radicale tendant à introduire le vote des femmes, non pas, disait le motionnaire, « en nous demandant si les choses iraient mieux si les femmes votaient, mais bien en nous posant la question de l'équité du régime actuel qui persiste à tenir les femmes à l'écart de la chose publique ». Plusieurs propositions pratiques ont été formulées pour la mise en œuvre de cette motion; celle, toujours dangereuse à notre avis, vu la mollesse et l'inertie de certains milieux féminins, de consulter les intéressés; celle encore d'organiser des votations par commune, ou bien, ce qui évidemment est le plus commode pour la carence gouvernementale, de laisser aux femmes elles-mêmes le soin d'organiser une sorte d'initiative (Comme si les suffragistes ont besoin qu'on le leur suggère, lorsqu'elles sont fermement décidées à aboutir: voir l'exemple de Genève en 1920 comme en 1937! (*Réd.*). Nous croyons savoir qu'une Assemblée de déléguées de Sociétés féminines diverses a eu lieu récemment à Liestal pour étudier ces divers projets et prendre position quant à une démarche décisive.

A Genève, où les partis politiques commencent à fourbir leurs armes en vue des élections législatives du début de novembre, pour lesquelles la bataille sera chaude, les suffragistes ne peuvent manquer d'être frappés du silence complet à leur égard des milieux dits « historiques ». Nous avons déjà relaté comment le parti radical avait décidé de voter contre le suffrage cantonal, mais, généreusement alors, pour le suffrage fédéral, dont il ne semble guère être question pour l'instant, le postulat Oprecht sommant sous des amoncellements de papiers; comment le parti catholique avait élégamment éludé toute réponse à une question précise;

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXXIV^{me} Assemblée générale à Genève

Samedi 13 et Dimanche 14 octobre 1945

Rappel du programme

Samedi 13 octobre, Salle Centrale, place de la Madeleine, 14 h.: Séance publique.

Partie administrative.— Rapports des Commissions: **Assurance-vieillesse, Hygiène, Vœux des femmes pour la reconstruction, Promotions civiques, Service du travail.** — 18 h. 30: Foyer du Théâtre (pour les déléguées seulement): Réception par les autorités. — 20 h. 30: Salle des Amis de l'Instruction: Réception des Sociétés féminines genevoises.

Dimanche 14 octobre, 8 h. 30: Temple de la Madeleine: Prédication par M^{me} Marcelle Bard, pasteur. Services catholiques divers. — 10 h. Salle Centrale, séance publique: **La profession d'infirmière dans les différents pays du monde:** M^{lle} Y. Hentsch (Ligue des Croix-Rouges). — **Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales:** M^{lle} C. Nef. (Hérisau). — **Retour à la vie civile:** Major Privat (Armée et Foyer). — 13 h.: Buffet de la gare: Repas en commun (5 fr. et 2 coupons). — Après-midi, suivant les possibilités: Visites de la ville historique.

Message de la Présidente

Lausanne, le 6 octobre 1945.

Chères alliées romandes et confédérées,
Chères lectrices,

L'heure de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses sonne. Genève, vous attend.

J'espère, chères amies, que vous êtes toutes prêtes à y venir en foule les 13 et 14 octobre. Toutes les femmes suisses attachées à l'Alliance devraient participer à cette rencontre. La première d'après-guerre. La première occasion qu'il vous est donné de manifester votre reconnaissance et votre joie.

Après de longues années de tristesse et d'angoisse, la lumière est revenue et avec elle l'espérance. A nouveau, nous pouvons envisager, avec confiance et sans arrière pensée, l'avenir, cet avenir si plein de promesses et de tâches intéressantes pour nous, les femmes.

Mais cet avenir, il faut l'organiser. Un cerveau seul n'y suffit pas. Il faut la masse, le contact, l'échange d'idées. C'est ce que nous nous efforçons de réaliser à Genève dans une atmosphère joyeuse, parce que ce n'est plus la guerre. Je vous attends toutes, chères amies et vous dis: « Au revoir au bout du lac Léman ».

Adrienne JEANNET.

et maintenant, que le parti national démocratique publie son programme, celles qui l'auront étudié à la loupe, au microscope même, n'y auront rien, mais rien découvert ayant trait au vote des femmes. Ignorance? Inconscience? mauvaise volonté? peur? mais maladresse insigne surtout de laisser toutes les démarches en faveur de notre réforme aux mains des partis de gauche. Mais maladresse aussi et immobilisme impardonnable de la part des femmes attachées aux programmes de ces partis, et qui ne lèvent pas le bout de leur petit doigt pour faire avancer une cause à laquelle elles disent pourtant tenir. Et ceci est un des motifs qui explique pourquoi nous allons rester l'un des derniers, si ce n'est le dernier pays civilisé qui persiste à faire à ses femmes une situation inférieure et humiliante en face de toutes celles de toutes les autres nations. E. Gd.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

La femme française devant ses droits nouveaux

N.D.L.R. — Notre collaboratrice, Mary Noger, fixée en France depuis plusieurs années, a enfin pu nous faire parvenir plusieurs articles spécialement écrits pour notre journal, et dont on a pu lire le dernier dans notre précédent numéro. Dans celui d'aujourd'hui, Mary Noger relate ses impressions de suffragiste suisse sur les élections municipales françaises — les premières auxquelles les femmes aient participé. Bien que nous ayons déjà fréquemment entretenu nos lectrices de cet événement, nous pensons que ces récits d'un témoin oculaire les intéresseront et seront utiles à la propagande chez nous, ceci d'autant plus que de nouvelles élections pour les Conseils d'arrondissements cette fois, viennent d'avoir lieu l'autre semaine en France et que les très importantes élections législatives du 21 octobre prochain ont placé et placent de nouveau en pleine actualité le rôle des femmes dans la vie publique en France.

J'ai assisté, pendant mon long séjour en France, à un spectacle nouveau pour moi: des femmes ont voté.

Leur attitude sage et décidée fut un spectacle réconfortant pour une Suisse, mais je ne pus m'empêcher de ressentir aussi quelque humiliation, puisque nous resterons bientôt les seules en Europe, nous autres, à ne pas avoir le droit de vote!

Salaires féminins

Le point de vue de la femme

Le parti radical-démocratique lausannois a organisé, le 25 septembre, une grande séance publique consacrée aux salaires; pour exposer le point de vue de la femme, il avait fait appel à M^{lle} Quinche, avocate, présidente du groupe des femmes radicales de Lausanne, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, qui a présenté un travail sérieusement documenté, dont les données ont fait grande impression.

M^{lle} Quinche est partie des faits, des chiffres; elle s'est adressée au Centre d'informations ménagères, à l'Ecole sociale de Genève et a exposé à ses auditeurs, serrés comme des anchois dans la grande salle du Cercle démocratique, que lorsqu'une mère de famille, avec trois enfants, a acheté ce à quoi lui donnent droit ses cinq cartes alimentaires, elle a dépensé fr. 167.50; il faut compter encore une centaine de francs pour les légumes, les fruits, les produits non rationnés, soit fr. 267.50. Un manoeuvre gagnant fr. 1.92 de l'heure touche à la fin du mois fr. 394.—; un bon ouvrier gagne fr. 500.— environ. Et il faut encore payer le loyer, le gaz, l'électricité, les vêtements, le dentiste, le médecin, l'éducation des enfants et quelques délassements. C'est dire que pour nom-

Au Comité de l'Alliance



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Dr R. GIROD (Genève).